


 Ville de Châteauneuf sur Charente

Membres en exercice: 27

Membres présents: 25

Suffrages exprimés: 27

République Française

 Délibération N° 2020-68
 Conseil Municipal du 1^{er} Juillet 2020

DATE DE CONVOCATION : 25 Juin 2020

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – K. GAI - B. LAFAYE- – M. VILLEGGER – MH. AUBINEAU - T. DEGRANDE – P. FRÉON – M.A. CHEVALIER – C. BONNEAU – G. MICHELY – JP DESLIAS – JF CESSAC – P. ORMECHE – K. PERROIS – S. BROUILLET – W. BOURGEOU – E. PISANI – A. DUBRUN – F. GUIRAO – H. ROSARIO – E. CLEMENTEL – S. RAYNAUD – C. NANGLARD – P. BERTON – C. TESSIER.

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : G. MIGNON donne pouvoir à M.A. CHEVALIER – C. NANGLARD donne pouvoir à P. BERTON

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS: G. MIGNON – C. NANGLARD

SECRETAIRE DE SÉANCE : G. MICHELY

OBJET : DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRÈS DU DÉPARTEMENT POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA FONT QUI PISSE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT les financements proposés par le Département pour les stations sport nature

CONSIDÉRANT le conventionnement établi avec le Département pour la labellisation du site du Bain des Dames, en station sport nature

CONSIDÉRANT la volonté communale de favoriser la pratique de l'escalade sur le site de la Font qui pisse, sport identifié dans la labellisation du site du Bain des Dames, en station sport nature

CONSIDÉRANT que pour ce faire, des travaux d'aménagement consistant à la mise en place de toilettes sèches, la remise en forme du parking et chemin d'accès, la délimitation des places à l'aide de plots et l'installation de tables et poubelles adaptées doivent se réaliser

CONSIDÉRANT que les travaux Les travaux seront effectués en régie pour en limiter le coût, qui s'élève à 14 166 € HT – 16 999.20 TTC

Considérant que le Département confirme la faisabilité d'un financement à hauteur de 8 500 €.

 Le Conseil Municipal, entendu les explications de son Maire, et après en avoir délibéré **PAR 27**
VOIX POUR, décide :

- ✓ d'autoriser le Maire à solliciter une subvention auprès du Département de la Charente, à hauteur de 8 500 € pour les travaux d'aménagement du site d'escalade La Font qui pisse
- ✓ Dit que le plan prévisionnel de l'opération s'établit comme suit :

AR PREFECTURE

016-211600903-20200701-2020_68-DE

Regu le 03/07/2020

Montant de l'opération	Financement Département	Reste à charge pour la Commune
14 166 € HT	8 500 €	5 666 € HT
16 999.20 € TTC		8 499.20 € TTC

- ✓ d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Jean-Louis LEVESQUE